

Nos tarifs 2026 - 2027

L'assurance Responsabilité Civile obligatoire est fixée à 19,03 € (incluse).

L'assurance Individuelle Accident facultative est fixée à 25.00 € (20,00 € pour E1 - E2 - J1 – J2)

Les adhésions CAF et Assurances Provisoires couvrent toutes les activités proposées par le Club Alpin Français de Caen : l'escalade ; l'alpinisme ; le dry-tooling ; la slackline ; la randonnée en plaine et montagne ; le V.T.T. ; la marche nordique.

CATEGORIE <i><u>Situation au 01 janvier 2024</u></i>	Adhésion sans Individuelle Accident	Adhésion avec Individuelle Accident	Contribution environnement OBLIGATOIRE
Jeune de moins de 18 ans (J2) <i>Né(e) le 01/01/2009 ou après</i>	52,03 €	72,03 €	
Jeune de 18 à 24 ans (J1) <i>Né(e) entre le 01/01/2003 (inclus) et le 01/01/2009 (exclu)</i>	61,53 €	81,53 €	
Licencié(e) de plus de 24 ans (T1) <i>Né(e) avant le 01/01/2003</i>	82,53 €	107,53 €	+ 1,00 €
Licencié(e) de plus de 65 ans et depuis plus de 10 ans sans interruption (A1) <i>Né(e) (e) avant le 01/01/1962 et licencié(e) avant le 01/09/2017</i>	67,53 €	92,53 €	+ 1,00 €
Conjoint(e) de licencié(e) dans le même club (C1)	54,53 €	79,53 €	+ 1,00 €
Enfant ou petit enfant de licencié(e) dans le même club de moins de 18 ans (E2) <i>Né(e) le 01/01/2009 ou après</i>	36,73 €	56,73 €	
Enfant de licencié dans le même club de 18 à 24 ans (E1) <i>Né(e) entre le 01/01/2003 (inclus) et le 01/01/2009 (exclu)</i>	44,03 €	64,03 €	

La cotisation comporte : une cotisation de base au profit de la fédération et une part au profit du club

Ecole d'escalade pour les 8 – 18 ans : 60,00 € (en plus de l'adhésion)

Grâce à l'adhésion, nous disposons d'un demi-tarif pour l'hébergement dans les refuges appartenant au Club Alpin Français

Il existe aussi une Assurance Provisoire "Carte Découverte" : Valable 1 journée (4,56 €)

- 2 jours (9,12 €) - 3 jours (13,68 €)

Abonnement au magazine "La Montagne et Alpinisme": 24,00 €

Les chèques vacances et coupons sports ANCV ainsi que la carte « Atouts Normandie » sont acceptés.